

A petits pas vers l'excellence

Village de 3'100 habitants, situé sur la rive droite de la plaine du Rhône entre Sion et Martigny, Ardon met en valeur ses acquis en matière de politique énergétique. Membre de l'Association Cité de l'énergie dès 2008, la commune d'Ardon a obtenu le label Cité de l'énergie pour la première fois en 2012.

A Ardon, la planification énergétique du territoire s'est poursuivie et ses propositions doivent encore être ancrées dans un Plan Directeur des Energies. Elle permettra notamment d'encourager la substitution du mazout, du gaz et du chauffage électrique direct par du chauffage à distance ou des pompes à chaleur dans les zones appropriées, de favoriser la planification des réseaux de chauffage à distance à l'intérieur des zones à bâtir de densité énergétique suffisante et de privilégier l'implantation des grandes installations d'utilisation de bois-énergie. Cet outil devrait permettre d'aller vers une diminution notable des consommations d'énergie en augmentant l'efficacité énergétique et en favorisant les énergies renouvelables.

Autre action phare allant dans le même sens : le projet de règlement relatif à des mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables permettra de soutenir financièrement les projets énergétiques des privés (rénovation de bâtiments, études énergétiques, installations photovoltaïques, standards Minergie-P et -A, installations solaires thermiques, remplacement de chauffages électriques). Un budget de CHF 30'000 à 50'000.- sera affecté chaque année à ce fonds.

Les projets phares de la politique énergétique

- Planification énergétique territoriale ;
- Planification du trafic, intégration de la commune dans l'AggloSion, maintien et développement de la gare d'Ardon ;
- Audit énergétique des bâtiments et comptabilité énergétique pour tous les bâtiments communaux ;
- Valorisation énergétique des déchets verts par Gazel, production de biogaz ;
- Turbinage de l'eau potable (1 GWh) ;
- 100% des zones 20 et des zones 30 réalisés ;
- 80% de l'assainissement de l'éclairage public réalisés.

Légende: Ardon, ombre et lumière, crédit: Albert Guyaz

En quelques chiffres

Commune : Ardon
Canton : Valais
Région : Coteau du soleil
Altitude : 470 m
Nombre d'habitants : 3100
Superficie : 20,42 km²
Internet : www.ardon.ch

Première labellisation Cité de l'énergie :
..... 2012





« Une prise de conscience »

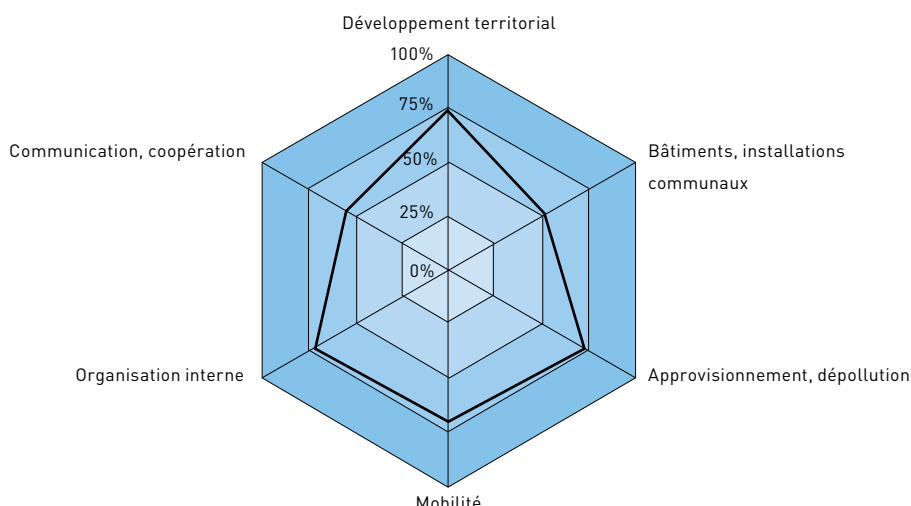
« La commune d'Ardon a renforcé sa démarche dans le processus Cité de l'énergie.

La consolidation de ses actions réalisées durant les 4 dernières années lui permet d'atteindre l'excellent résultat de 67% de points lors de 2016, soit + 9% par rapport à 2012. L'un des points marquants est lié au turbinage de l'eau potable (1 GWh), dont la mise en service a été faite en avril 2016.

Particulièrement motivé par les problématiques liées à l'environnement depuis 2008, je constate l'effet bénéfique des mesures prises par l'exécutif pour l'ensemble de la collectivité. Les actions phares prévues pour les prochaines années démontrent que la commune d'Ardon s'oriente vers une politique énergétique ambitieuse et durable au bénéfice de chaque résident. »

Albert Guyaz
Conseiller communal, Ardon

Taux de réalisation en 2016



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

La commune d'Ardon s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- élaboration d'un Plan Directeur des énergies ;
- mise à disposition d'une plateforme cartographique d'aide à la planification ;
- optimisation complète de l'éclairage public ;
- agrandissement et rénovation énergétique du centre scolaire de Cordé (isolation extérieure, fenêtres, éclairage) ;
- réaménagement de la route cantonale T9 avec un volet transports publics et cyclistes ;

- mise en œuvre du programme de soutien aux privés pour des mesures énergétiques.

Personne de contact à Ardon

Albert Guyaz, Conseiller communal
T 079 642 46 22
albert.guyaz@bluewin.ch

Conseillère Cité de l'énergie

Sonia Morand, T 027 203 13 63
sonia.morand@bluewin.ch

SuisseEnergie pour les communes

c/o Bio-Eco Sàrl, T 021 861 00 96
info@bio-eco.ch

Plus d'informations

www.citedelenergie.ch/ardon



european energy award

A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.